

# Comment financer les Vacances formation 2016 à Poullan sur Mer?

**La perspective des Vacances formation 2016, à Poullan sur mer dans le Finistère nous permet d'évoquer leur financement. Une consigne pour tou(te)s les intéressé(e)s : utiliser les ressources de financements, rendues disponibles par nos cotisations sociales « formation continue ».**

Un appel est donc lancé à tous les intéressés : demandez une prise en charge de votre participation à et par votre OPCA (Organisme Paritaire de Collecte Agréé) ! Les avantages sont réels ; tout le monde s'y retrouve ! La couverture financière est meilleure pour le CMR national, et le salarié voit sa formation totalement prise en charge (y compris hébergement et restauration). Cela peut, en particulier, permettre aux APF d'envisager, si ce n'est pas encore fait, leur participation aux VF 2016 !

Petit rappel : chaque entreprise cotise de manière obligatoire à un OPCA (lié à sa branche professionnelle). En contrepartie, l'Organisme Paritaire s'engage à participer à la formation des personnels (qui ne sont pas exclusivement des salariés, bien que, dans cet article, c'est ce cas de figure que nous envisagerons).

## **D'où le financement proviendra-t-il ?**

Deux possibilités principales :

1. Les cotisations versées par l'entreprise donnent un « droit de tirage », sous forme d'aide financière, utilisable pour la formation des salariés.
2. Chaque salarié « cumule » des heures CPF (Compte Personnel de Formation). Ce droit à la formation permet au salarié de s'impliquer dans le choix de sa formation (basé sur l'apport de compétences qui ne relèvent pas du métier exercé, mais plutôt de goûts et d'intérêts personnels).

## **Quelles démarches faut-il accomplir pour obtenir ces financements ?**

Dans tous les cas, un contact avec l'OPCA est indispensable pour obtenir les formulaires et les démarches à suivre, nécessaires pour le dépôt de la demande. Par la suite, toujours bien suivre les consignes indiquées, en lien avec le CMR national, qui vous fournira, **sur demande**, une fiche de présentation de la formation retenue. Ces fiches de présentation seront envoyées par courriel à l'adresse que vous nous indiquerez.

**Pour toute précision et demande, contactez :**

Gwladys KPOHLO  
Courriel : gkpohlo@cmr.cef.fr  
Tél. : 01 69 73 25 28